

Crèches privées : un déplacement à Paris peut-être payant

Date 24/10/2006 16:29:41

Sujet : Martinique - Général

C'est finalement en se déplaçant à Paris que le collectif des structures de garde de la petite enfance (COSGARM) a pu avoir des solutions à la crise qui mine la profession. Une délégation a frappé à la porte de plusieurs services.

Le député Alfred Almont avait ouvert la voix et c'est tout naturellement que le collectif est descendu au ministère de l'outre-mer, à Matignon et même à l'Élysée. Il faut dire que les déclarations de Jacques Chirac relatives à la petite enfance étaient bien encrées dans la tête des membres de la délégation. Le Président de la République en avait fait une cause nationale en 2005.

De toute évidence, la Caisse nationale d'allocations familiales a reconnu qu'il y avait sur le dossier de la délégation martiniquaise un problème structurel qui a occasionné des difficultés. Ce qui est venu renforcer une liste d'une quarantaine de propositions de la délégation. Elle demandait par exemple la nécessité d'apurer les dettes et de mettre un terme aux poursuites.

En Martinique, les entreprises concernées par les dettes sociales pourraient elles aussi programmer une visite à Paris pour obtenir des réponses favorables. Quand la CAF donne 7250 euros par enfant dans l'hexagone, elle ne donne que 3000 en Martinique. Une démonstration du collectif qui a convaincu les instances parisiennes de la CAF, au point de s'engager à réévaluer les prestations fournies à Fort-de-France.

Mais il faudra attendre une expertise pour confirmation. Au conseil général, on avait déjà laissé entendre qu'il n'était plus question d'attribuer une quelconque aide après celle de 552 000 euros.